

Pourquoi accueillir des compagnies Marraine au sein d'une pépinière d'artistes émergent-e-s ?

Contexte initial

Les compagnies émergentes dites compagnies accompagnées sont accompagnées sur une durée de quatre ans. Lors des deux premières années d'accompagnement les compagnies accompagnées ne paie ni prestation, ni pourcentage, et paie une prestation lors des deux dernières années à des tarifs et pourcentage bas. Nous souhaitons qu'il n'y ait pas de paiement les deux premières années ainsi que des tarifs avantageux pour que les compagnies émergentes puissent profiter de l'accompagnement un peu plus sereinement.

Néanmoins, ces tarifs ne permettent pas de faire fonctionner la Lumière Rouge correctement, notamment au niveau des salaires des employé-e-s de la Lumière Rouge.

Création d'une nouvelle branche

Marrainer : Appuyer une entreprise, un projet de son autorité morale

→ Autorité morale : le pouvoir de la personne ou de l'entité est reconnu. La source de son influence se trouve dans ses valeurs, son expérience, ses connaissances, etc.

Compagnie ancrée : Compagnie qui a déjà à son actif au moins 3 à 5 spectacles qui ont tourné dans les structures, obtient certaines subventions, s'est constitué un réseau plus large (régional voir national)

Nous souhaitons tout mettre en œuvre pour favoriser l'émergence, et nous pensons que passer par la collaboration avec des compagnies ancrées dans le territoire et solide financièrement permettrait de fiabiliser notre projet s'il est soutenu par des compagnies plus expérimentées.

Les compagnies marraines sont donc des compagnies structurées, installées dans le réseau et qui sont en capacité de payer une prestation à un tarif supérieur à celui des compagnies accompagnées. Les compagnies marraines permettent ainsi de soutenir les frais que ne peuvent pas absorber les compagnies émergentes.

De plus, les compagnies marraines permettent de faire reconnaître la Lumière Rouge en tant que bureau d'accompagnement auprès des partenaires institutionnels et du réseau.

Par la mutualisation d'outils et de moyens financiers, les compagnies marraines sont donc un soutien pour la Lumière Rouge afin que celle-ci se développe et puisse accompagner sereinement les compagnies émergentes.

De plus, nous souhaitons que l'expérience des compagnies marraines puisse profiter aux compagnies émergentes à travers une forme de "mentorat" (Répondre à des questions ou des inquiétudes, prendre du temps pour partager votre expériences, etc.)

Ce partage d'expérience pourra se faire lors de rencontres ponctuelles, le but n'étant pas non plus d'ajouter une contrainte aux compagnies marraines.

NB : La Lumière Rouge étant une association récente avec des salariées commencent leur carrière, le carnet de diffusion de celle-ci est encore peu fourni. Nous travaillons de notre côté pour étoffer ce carnet d'adresse, il est néanmoins primordiale de rester dans une notion d'entraide concernant ce sujet. Il se peut que la compagnie ait déjà des contacts, ces contacts seront donc partagés avec la Lumière Rouge afin que la collaboration soit efficace pour la compagnie et la Lumière Rouge.